3 1761 09941288 4

ŒUVRES

DE

J. RACINE

ALBUM

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

R121.5

ŒUVRES

DE

J. RACINE

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES PLUS ANCIENNES IMPRESSIONS
ET LES AUTOGRAPHES

ET AUGMENTÉE

de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc.

PAR M. PAUL MESNARD

ALBUM

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1873

28505
11/93.

Armoiries de Jean Racine.

D'azur au cygne d'argent, becqué et membré de sable. — Ces armoiries ont été dessinées par M. Ch. Millon de Montherlant, et chromolithographiées par M. Painlevé. — D'après l'original du brevet délivré à J. Racine en juin 1697 par le juge d'armes, et conservé dans le dossier *Racine* au cabinet des titres, à la Bibliothèque nationale.

ARMOIRIES DE J. RACINE.

Ch. Millon de Montherlant pinx[t]

Chromolith. Lemercier et Cie Paris

Portrait de Jean Racine.

Ce portrait a été dessiné par M. Auguste Sandoz, d'après le portrait original de Santerre, qui est à Toulouse et appartient à M. Auguste de Naurois, arrière-petit-fils de Racine. Il a été gravé par M. A. Lévy.

T.Sandoz del.

G.Lévy sc.

Statue de Jean Racine,

par David d'Angers.

Le dessin que nous donnons de cette statue est de M. P. Sellier.

Elle appartient à la ville de la Ferté-Milon, où elle a été érigée sur un piédestal de 1 mètre de hauteur, au milieu de la façade de l'Hôtel de la Mairie, entre deux colonnes surmontées d'un fronton. A la droite du poëte est un cippe qui supporte une coupe, et sur lequel est inscrite la liste des pièces du théâtre de Racine. Le nom d'*Athalie* se lit d'abord en commençant par le haut, celui d'*Esther* au-dessous, et ainsi de suite dans l'ordre chronologique inverse, jusqu'aux *Frères ennemis*. Une couronne appuyée sur le cippe ne laisse lire qu'à demi les noms d'*Alexandre* et des *Frères ennemis*.

Due à la munificence de Louis XVIII, la statue porte sur le côté gauche du socle cette inscription : *P. J. David*, 1828. Elle est arrivée à la Ferté-Milon le 24 juin 1828, et a été solennellement inaugurée le 29 septembre 1833.

STATUE DE J. RACINE, A LA FERTÉ-MILON

PAR DAVID D'ANGERS

Dessin de P. Sellier, d'après une photographie

Fac-simile de deux esquisses de la figure de J. Racine dessinées par son fils aîné Jean-Baptiste Racine sur la couverture d'une exemplaire d'Horace (1re édition de Henry-Estienne) appartenant à la Bibliothèque nationale (Réserve Y 1030-Aa, in-8°).

Ce fac-simile a été dessiné par M. P. Sellier et chromolithographié par M. A. Pralon.

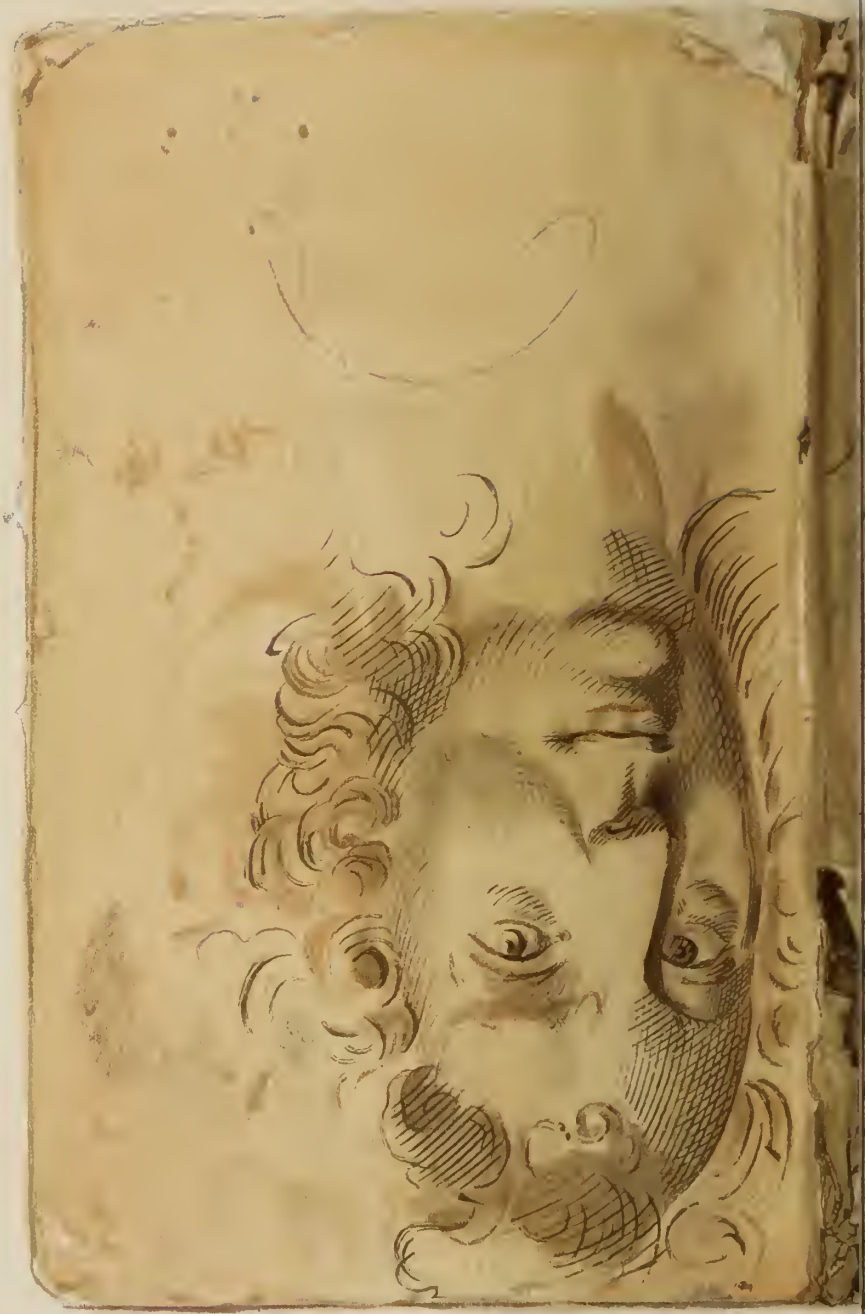

COPIE DE DEUX PORTI

dessinés par son fils aîné sur la couverture

*de l'*HORACE *d'*

HACHETTE & Cie

et Cie

A. Prainn ch. et phot

TS DE JEAN RACINE

n exemplaire incomplet de la 1re édition

nri Estienne.

Vue, prise du côté de la cour, de la maison que Racine a habitée pendant les sept dernières années de sa vie, dans la rue des Marais, à Paris (aujourd'hui rue Visconti, n° 13). — Voyez au tome I, p. 158, note 2.

Cette vue, qui reproduit l'état actuel de la maison, a été dessinée d'après nature, par M. Hubert Clerget.

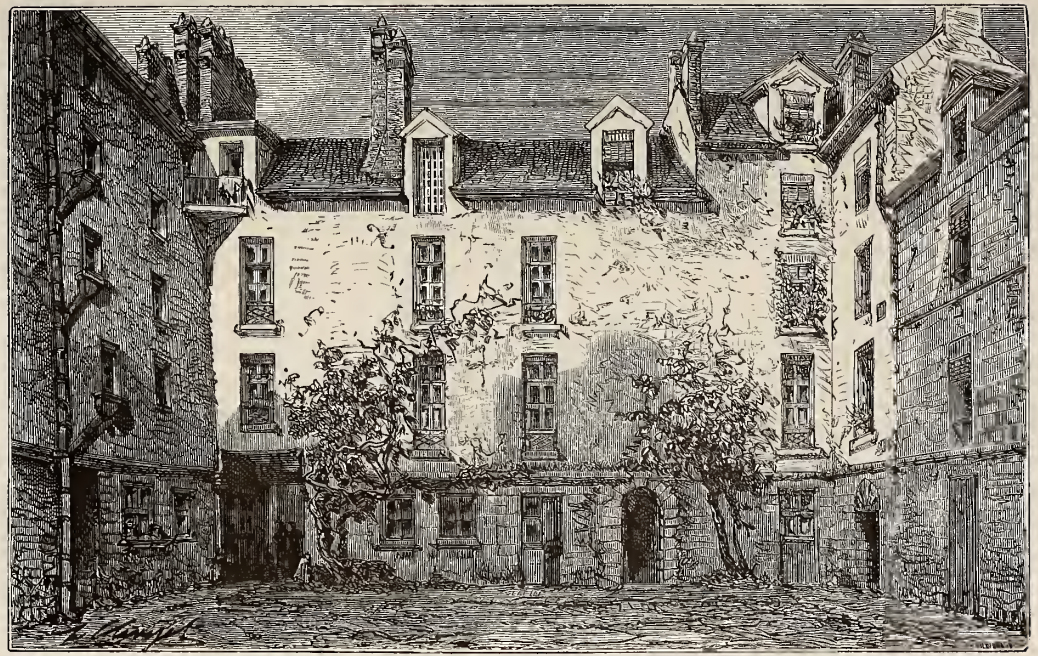

MAISON DE LA RUE DES MARAIS, HABITÉE PAR RACINE, DE 1692 A 1699

Dessin de H. Clerget, d'après nature

Dessins des cinq médailles dont l'explication rédigée par Racine se trouve dans les registres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et a été imprimée dans le livre intitulé : MÉDAILLES SUR LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DU RÈGNE DE LOUIS LE GRAND,... M.DCC.II, in-folio. — Voyez au tome V, p. 47-60.

Ces dessins, qui reproduisent ceux du volume in-folio de 1702, ont été copiés par M. P. Sellier, et gravés par M. H. Sellier.

V. Médaille pour LA TRÊVE *(tome V, p. 53-60)*

P. Sellier del

Imp. Ch. Chardon

Sellier sc

II. Médaille pour LA VILLE D'ERFORD RENDUE À L'ARCHEVÉQUE DE MAYENCE *(tome V. p. 51-52)*

P.Sellier del

Sellier

III. Médaille pour DUNKERQUE FORTIFIÉE *(tome V. p. 52-54)*

L. Sellier del. Imp. Char. Sellier sc.

I. Médaille pour LA PRISE DE MARSAL *(tome V, p. 47-48)*

P. Sellier del

Imp. Ch. Chardon.

Sellier

IV. Médaille pour VOERDEN SECOURU *(tome V, p. 55-57)*

P. Sellier del.

Imp. Ch. Che...

Sellier sr

Trois cartes dessinées par M. A. Thiollet et gravées par M. Erhard, d'après celles qui se trouvent à la fin du volume intitulé : Relation de ce qui s'est passé au siége de Namur, et imprimé à Paris par Denis Thierry, 1692. — Cette *Relation* est attribuée à J. Racine (voyez au tome V, p. 305-311).

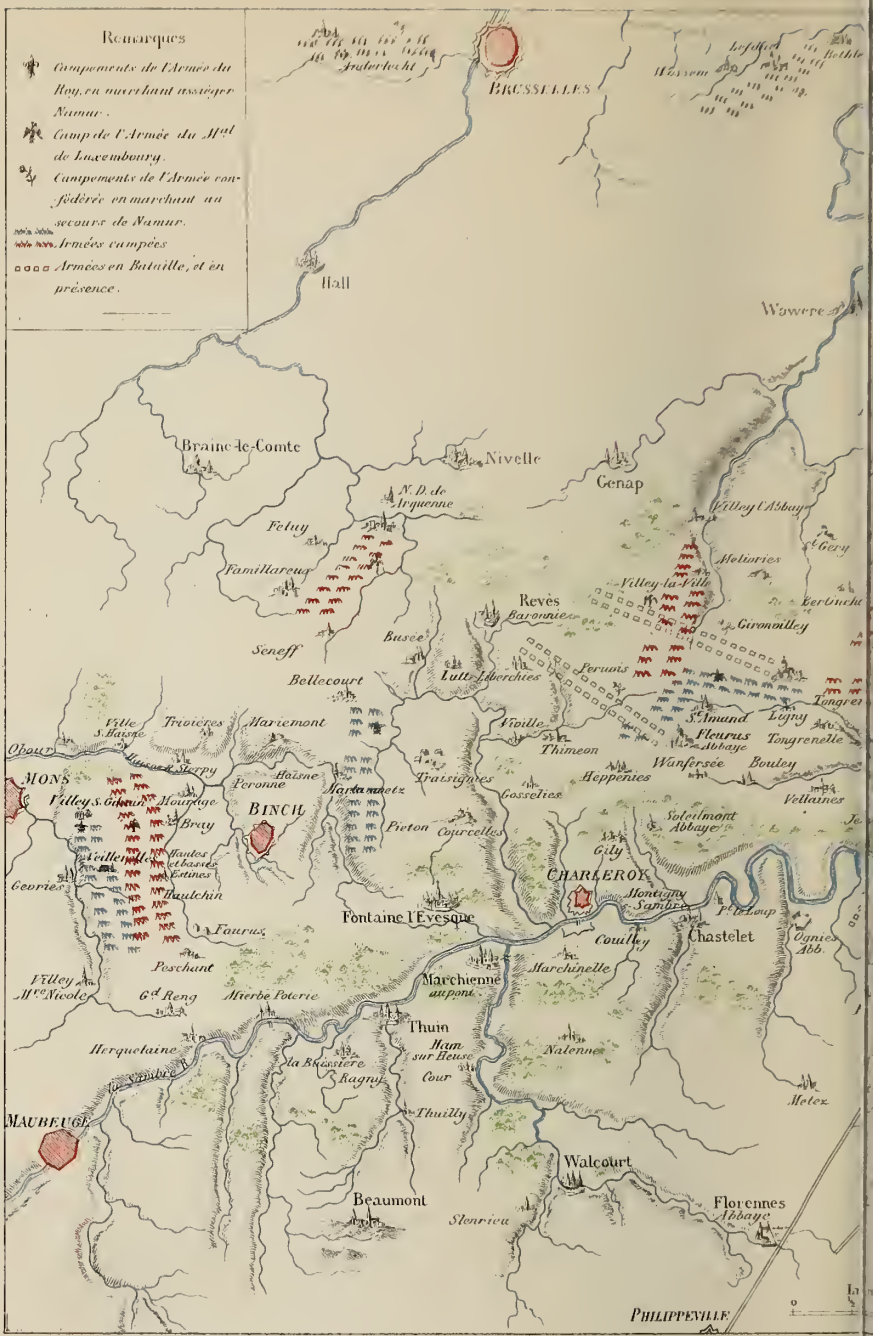
Remarques
Campements de l'Armée du Roy, en marchant assiéger Namur.
Camp de l'Armée du Mal de Luxembourg.
Campements de l'Armée confédérée en marchant au secours de Namur.
Armées campées
Armées en Bataille, et en présence.
BRUSSELLES
Hall
Wavre
Braine-le-Comte
Nivelle
Genap
Reves
Bellecourt
Busee
Seneff
Feluy
Familleureux
Thimeon
Fleurus
Wanfercée
Heppenies
Gosselies
Fontaine l'Evesque
CHARLEROY
Marchienne
Thuin
Walcourt
Beaumont
Florennes
MONS
BINCH
MAUBEUGE
PHILIPPEVILLE
Dessiné par Aug. Thiollet

CARTE particulière
des Mouvements faits
et des Postes occupez
par LES ARMÉES DE FRANCE
et CELLES DES CONFEDERÉZ.
pendant LE SIÈGE DE NAMUR
1692

Gravé par Erhard

Dessiné par Aug. Thiollet

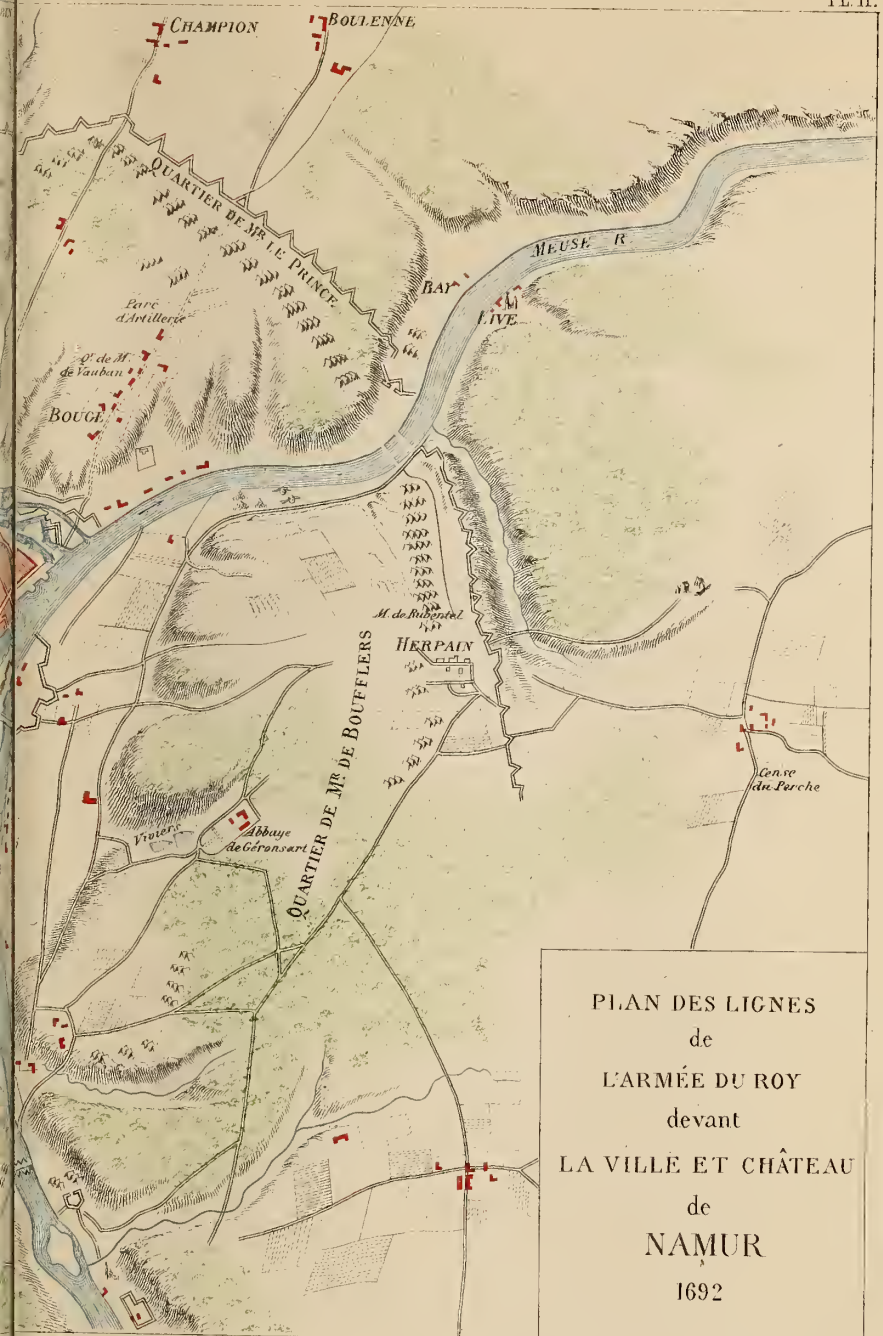

PLAN DES LIGNES
de
L'ARMÉE DU ROY
devant
LA VILLE ET CHÂTEAU
de
NAMUR
1692

Gravé par Et hard

Dessiné par Aug. Thiollet

Ha

PLAN
DE LA VILLE ET CHÂTEAU
DE NAMUR
1692

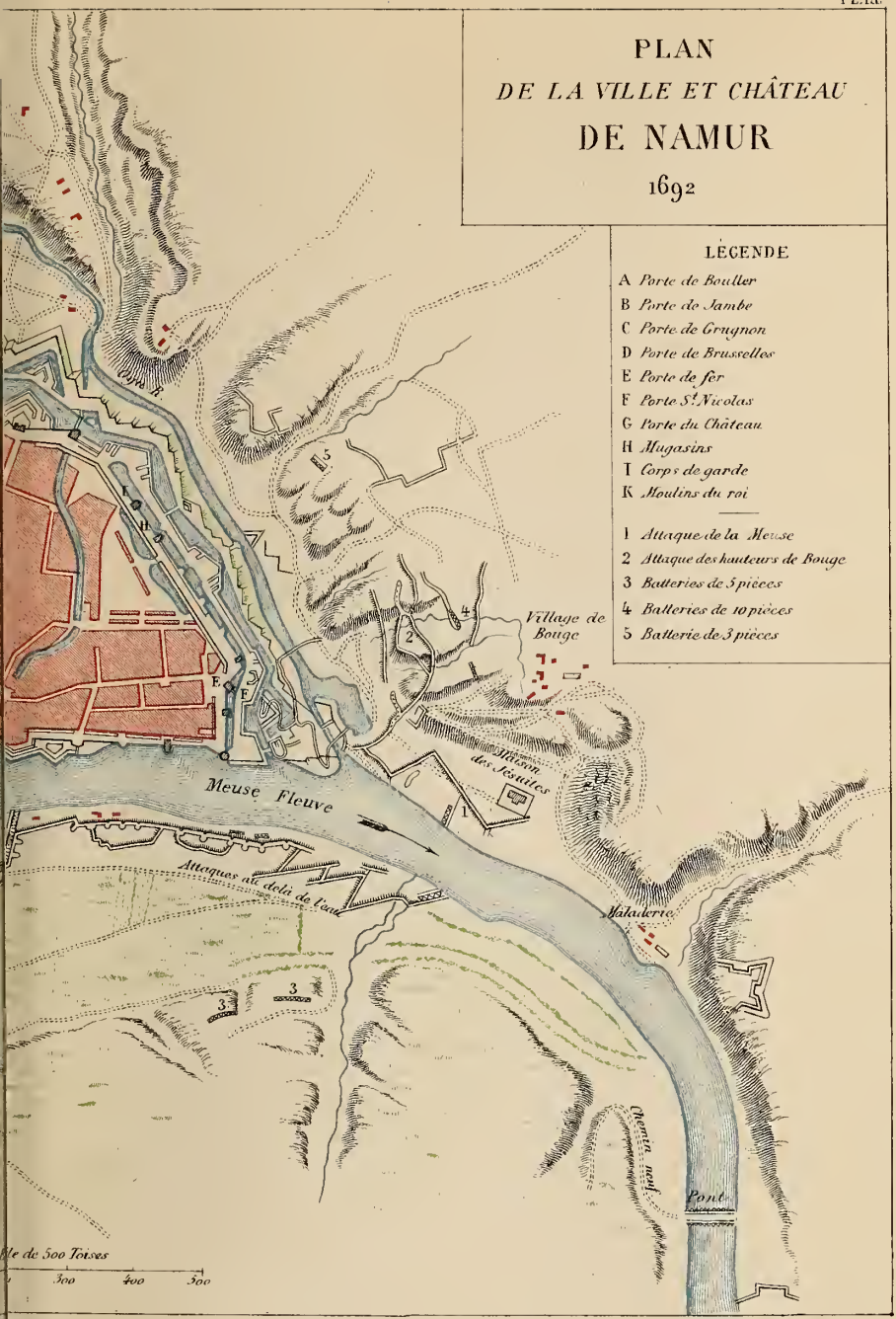

Gravé par Erhard

et Cie

FAC-SIMILE D'AUTOGRAPHES

1° Cantique spirituel à la louange de la Charité, par J. Racine, imprimé au tome IV, p. 148-152. — L'original est à la Bibliothèque nationale, *Manuscrits de J. Racine*, tome II, *fonds français*, n° 12,887.

Cantique Spirituel
à la louange de la Charité
tiré de S.t Paul. 1. Corinth. ch. 13.

Les Meschans m'ont vanté leurs mensonges frivoles.
Mais je n'aime que les paroles
De l'éternelle Vérité.
Plein du feu divin qui m'inspire
Je consacre aujourdhuy ma Lyre
A la céleste Charité.

En vain je parlerois le langage des Anges.
En vain, mon Dieu, de tes loüanges
Je remplirois tout l'univers.
Sans Amour, ma gloire n'égale
Que la gloire de la cymbale
Qui d'un vain bruit frappe les airs.

Que sert a mon esprit de percer les abimes
Des mysteres les plus sublimes,
Et de lire dans l'avenir?
Sans Amour, ma science est vaine
Comme le songe, dont a peine
Il reste un leger souvenir

Que me sert que ma Foy transporte les montagnes
Que dans les avides campagnes
Les torrens naissent sous mes pas;
Ou que ranimant la poussiere
Elle vende aux morts la lumiere,
Si l'Amour ne l'anime pas?

Ouy, mon Dieu, quand mes mains de tout mon heritage
Aux pauvres feroient le partage,
Quand mesme pour le nom Chrestien
Bravant les croix les plus infames
Je livrerois mon corps aux flâmes,
Si je n'aime, je ne suis rien.

Que je voy de Vertus qui brillent sur ta trace,
Charité, fille de la Grace!
Avec toy marche la Douceur
Que suit avec un air affable
La Patience inseparable
De la Paix son aimable Soeur.

Tel que l'Astre du jour écarte les tenebres
De la Nuit compagnes funebres,
Telle tu chasses d'un coup d'oeil
L'Envie aux humains si fatale,
Et toute la troupe infernale
Des Vices, enfans de l'Orgueil.

Libre d'ambition, simple, et sans artifice,
Autant que tu hais l'Injustice,
Autant la Verité te plaist.
Que peut la Colere farouche
Sur un coeur, que jamais ne touche
Le soin de son propre interest?

Aux foiblesses d'autruy loin d'estre inexorable,
Toujours d'un voile favorable
Tu t'efforces de les couvrir.
Quel triomphe manque a ta gloire?
L'Amour sçait tout vaincre, tout croire,
Tout esperer, et tout souffrir.

Un jour Dieu cessera d'inspirer des oracles.
Le Don des langues, les Miracles,
La Science aura son déclin.
L'Amour, la Charité divine,
Eternelle en son origine,
Ne connoistra jamais de fin.

~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~

Nos clartez icy bas ne sont, qu'énigmes sombres.
~~[illegible]~~

Mais ~~[illegible]~~ Dieu sans voiles, et sans ombres,
~~[illegible]~~ Nous s'esclairera dans les cieux,
Et ce Soleil inaccessible,
Comme a ses yeux je suis visible
Se rendra visible a mes yeux.

L'Amour sur tous les Dons l'emporte auec justice
De nostre céleste Edifice
La Foy viue est le fondement.
La sainte Esperance l'éleue.
L'ardente Charité l'acheue,
Et l'assure éternellement.

Quand pourray je t'offrir, o Charité supréme
Au sein de la lumiere méme
Le cantique de mes soupirs,
Et tousjours brulant pour ta gloire,
Tousjours puiser, et tousjours boire,
Dans la source des vrais plaisirs!

2° Lettre de J. Racine à l'abbé le Vasseur (1659 ou 1660), imprimée au tome VI, p. 373 et 374. — L'original est à la Bibliothèque nationale, *fonds français*, n° 12,886.

Ce Jeudy au matin.

Je vous nuoye mon Sonnet. C'est à dire vn nouueau Sonnet. Car je l'ay tellement changé hier au soir que vous le méconnoistrez Mais je croy que vous ne l'en approuuerez pas moins En effet ce qui le rend méconnoissable est ce qui vous le doit rendre plus agréable, puis que je ne l'ay si defiguré que pour le rendre plus beau et plus conforme aux regles que vous luy prescriuistes hier, qui sont les regles mesmes du Sonnet. Vous trouuiez estrange que la fin fist vne suitte si differente du commencement. Cela me choquoit de mesme que vous Car les Poëtes ont cela des Hypocrites, qu'ils defendent toujours ce qu'ils font; mais que leur conscience ne les laisse jamais en repos. J'en estois de mesme. J'auois fort bien reconnu ce défaut, quoy que je fisse tout mon possible pour monstrer que ce n'en estoit pas vn. Mais la force de vos raisons estant ajoustée à celle de ma conscience a acheué de me conuaincre Je me suis rangé à la raison, et y ay rangé aussi mon Sonnet. J'en ay changé la pointe ce qui est de plus considerable dans ces ouurages. J'ay fait comme vn nouueau Sonnet. Et quoy que fi dissemblable à mon premier, j'aurois pourtant de la peine à le desauouer. Ma conscience ne me reproche plus rien. Et j'en prens vn assez bon augure. Je souhaitte qu'il vous satisface de mesme. Je vous l'enuoye dans cette esperance Si vous le jugez digne de la veuë de Mad.elle Lucrece, je seray heureux, et je ne le croiray plus indigne de celle de V. E. Retournez aux champs le plus tard que vous pourrez Vous voyez le bien q; cause vre presence

Pour

Monsieur l'Abbé.

3° Lettre de J. Racine à Monsieur le Prince, Henri-Jules de Bourbon (date incertaine, après 1687), imprimée au tome VII, p. 305 et 306. — L'original est à la Bibliothèque nationale, *Manuscrits de J. Racine*, tome I, *fonds français*, n° 12,886.

Monseigneur

C'est avec une extrême reconnoissance que j'ay receû encore au commencement de cette année la grace que Vostre Altesse serenissime m'accorde si liberalement tous les ans

'ay receû
e que Vostre
'ous les ays.

Cette grace m'est d'autant plus chere que je la regarde comme vne suite de la protection glorieuse dont vous m'auez honoré en tant de rencontres, et qui a tousjours fait ma plus grande ambition. Aussi en conseruant precieusement ~~trouuez~~ les quittances du droit annuel dont vous auez bien voulu me gratifier, j'ay bien moins en veüe d'asseurer ma charge a mes enfans que de leur conseruer vn des plus beaux titres que je leur puisse laisser je veux dire les marques de la protection de V. A. S. Je n'ose en dire d'auantage. Car j'ay esprouué plus d'vne fois que les remercimens vous fatiguent presque autant que les loüanges. Je suis auec vn profond respect

Monseigneur

De V. A. S.

Le tres humble tres obeissant et tres fidelle seruiteur Racine

4° Lettre de J. Racine à Boileau (3 octobre 1694), imprimée au tome VII, p. 126-130. — L'original est à la Bibliothèque nationale, *Manuscrits de J. Racine*, tome I, *fonds français*, n° 12,886.

A Fontainebleau le 3.e Oct.re

Je vous suis bien obligé de la promtitude avec laquelle vous m'avez fait response. Comme je suppose que vous n'avez pas perdu les vers que je vais ay envoyer je vais vous dire mon sentiment sur vos difficultez, et en mesme temps vous dire plusieurs changemens que j'avois déja faits de moy mesme. Car vous sçavez qu'un homme qui compose, fait souvent son thome en plusieurs façons.

Quand par une fin soudaine
Detrompez d'une ombre vaine
Qui passe et ne revient plus.

J'ay choisi ce tour parce qu'il est conforme au texte qui parle de la fin imprévenüe des Reprouvez, et je voudrois bien que cela fust bon, et que vous pussiez passer et approuver par une fin soudaine, qui dit précisément la chose.

Voicy comme j'avois mis d'abord

Quand déchûs d'un bien frivole
Qui comme l'ombre s'envole
Et ne revient jamais plus.

Mais ce jamais me parut un peu mis pour remplir le vers. Au lieu que qui passe et ne revient plus, me sembloit assez plein et assez vif. D'ailleurs j'ay mis a la 3.e Stance Pour nommer un bien fragile, et c'est la mesme chose qu'un bien frivole. Ainsi tachez de vous accoustumer a la

première maniere, ou nommez quelque autre chose qui vous satisfasse
Dans la 2.de Stance

Miserables que nous sommes
Où s'égaroient nos esprits.

Infortunez m'estoit venu le premier. Mais le mot de miserables, que j'ay employé dans Phedre à qui je l'ay mis dans la bouche, et que l'on a trouvé assez bien, m'a paru avoir de la force, en le mettant aussi dans la bouche des Reprouvez, qui s'humilient et se condamnent eux mesmes. Pour le second vers, j'avois mis

Diront ils avec des cris.

Mais j'ay crû qu'on pouvoit leur faire tenir tout ce discours sans mettre diront ils et qu'il suffisoit de mettre a la fin, Ainsi d'une voix plaintive et le reste, par où on fait entendre que tout ce qui précede est le discours des Reprouvez. Je croy qu'il y en a des exemples dans les Odes d'Horace.

Et voilà que triomphans

Je me suis laissé entraîner au texte, Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei. Et j'ay crû que ce tour marquoit mieux la passion. Car j'aurois pû mettre, Et maintenant triomphans, &c. Dans la 3.e Stance

Qui nous monstroit la carriere
De la bienheureuse Paix.

On dit la carriere de la gloire, la carriere de l'honneur;

c'est a dire par où on court a la gloire, à l'honneur, Voyez si l'on ne pourroit pas dire de meme la carriere de la bienheureuse Paix. On dit meme la Carriere de la vertu. Du reste je ne devine pas comment je te pourois mieux dire. Il reste la 4.e Stance.

J'avois d'abord mis le mot de Repentance. Il m'a outre quon ne diroit pas bien, les remords de la Repentance, au lieu qu'on dit les remords de la Pénitence, ce mot de Pénitence en le joignant avec tardive, est assez consacré dans la langue de l'Escriture, serò poenitentiam agentes On dit la Penitence d'Antiochus, pour dire une Pénitence tardive et inutile. On dit aussi dans ce sens la Pénitence des Damnez. Pour la fin de cette stance je l'avois changeé deux heures apres que ma lettre fut partie. Voicy la stance entiere,

Ainsi d'une voix plaintive
Exprimera ses remords
La Pénitence tardive
Des inconsolables Morts.
Ce qui faisoit leurs délices,
Seigneur, fera leurs supplices.
Et par une égale loy,
Tes Saints nouveront des charmes
Dans le souvenir des larmes
Qu'ils versent icy pour toy

Je vous conjure de m'envoyer votre sentiment sur tout cecy: j'ay dit franchement que j'attendois votre Critique, avant que de

donner mes vers au Musicien, et je l'ay dit a Mai^e de Mai
qui a pris de là occasion de me parler de vous avec beaucoup
d'amitié. Le Roy a entendu chanter les deux autres Cantiques, et a esté
fort content de Mr Moreau, a qui nous esperons que cela
pourra faire du bien. Il n'y a rien icy de nouveau. Le Roy
a toujours la goutte, et en est au lit. Une partie des Princes
sont revenus de l'année. Les autres arriveront demain ou
apres demain. Je vous félicite du beau temps que nous avons
icy, car je croy que vous l'aurez aussi a Auteuil, et que
vous en jouissez plus tranquilement que nous ne faisons icy.
Je suis entierement a vous.
La Harangue de M^r l'abbé Boileau a esté trouvée tres mauvaise
en ce pais cy. Mr de Niert pretend que Riche source en est
mort de douleur. Je ne sçay pas si la douleur est bien vraye
mais la mort est tres veritable.

minute a recopier

5° Lettre de Mme Racine (avec quelques lignes ajoutées par J. Racine) à Jean-Baptiste Racine (6 octobre 1698), imprimée au tome VII, p. 286 et 287. — L'original est à la Bibliothèque nationale, *Manuscrits de J. Racine*, tome I, *fonds français*, n° 12,886.

ie vous escry mon chere fils aupres de vostre
pere qui le vouloit faire luy meme ie len
et empeché ayant vn remede dans le corps
et ayant esté fort fatigué hier de
lemetique quon luy fit prendre le quelle
a eue tout le succes quon en pouuoit
esperé entelle sorte que les medecins disent
quil naplus qua ce tenir en repos nayant
plus rien a craindre dans la maladie
qui est a son retour nayant presque plus
de fieure ie vous mendere vne autre fois
ie detaille de la maladie de vostre
pere. fié vous a moy. nayez point
dinquiestude tout la crainte qua vostre
pere cest que linquiestude. One vous
falle prendre quelque pastiz presipité
qui vous detourneroit de vos occupations
et ne luy seroit daucun soulagement
vostre pere espere de vous escrire luy
mesme rendrez et a mr lembasadeur du
quelle il sennuie de ne point receuoir
de nouvelle on conseille fort en a vostre

auoit dans cette occasion quelque depesche un peu importante
a faire porter au Roy, il se pourroit faire que M. l'Ambassadeur
tourneroit la chose d'une telle maniere que sa Majesté ne trouveroit
pas hors de raison qu'il vous en eust chargé. Dites luy seulement
ce que je vous mande et laissez le faire. Adieu mon cher Fils
j'ay bien songé a vous, et suis fort aise que nous soyons encore en
estat de nous voir, s'il plaist a Dieu. ne vous estonné pas sy la ecriture
de votre pere n'est pas bonne c'est qu'il est tout couché au
fons de son lict du reste il vous tenroit a l'ordinaire a Dieu
mon fils je vous embrasse et suis toute a vous

ce 6me octobre jour de St bruno votre
entier nation

de premiere m̄ des eaue de st amant en attendant le printemps quel va luy les leue avec mi felix ie luy acompagnerons et ce serait une ioie parfaitte pr le temps de venir de mr lembassadeur ce trouvont avec le notre. croiant bien que mr lembassadeur vous y amenerait

les medecins qui voient votre pere disent quil court beaucoup de ces coliques comme les reines mi[?] froit pretent fort bien connaitre le temperament de mr lembassadeur et dit quautant quaia mal fait daller a aix la chapelle autant il est absolument nescessere quil prenne. des le premier beau temps a st amant et il se prepare a venir la dessus a mi fayon

Jembrasse de tout mon coeur. Mr l'ambasr
Quoy qu'il ne soit nullement necessaire que vous me venier voir, si neanmoins Mr l'ambr

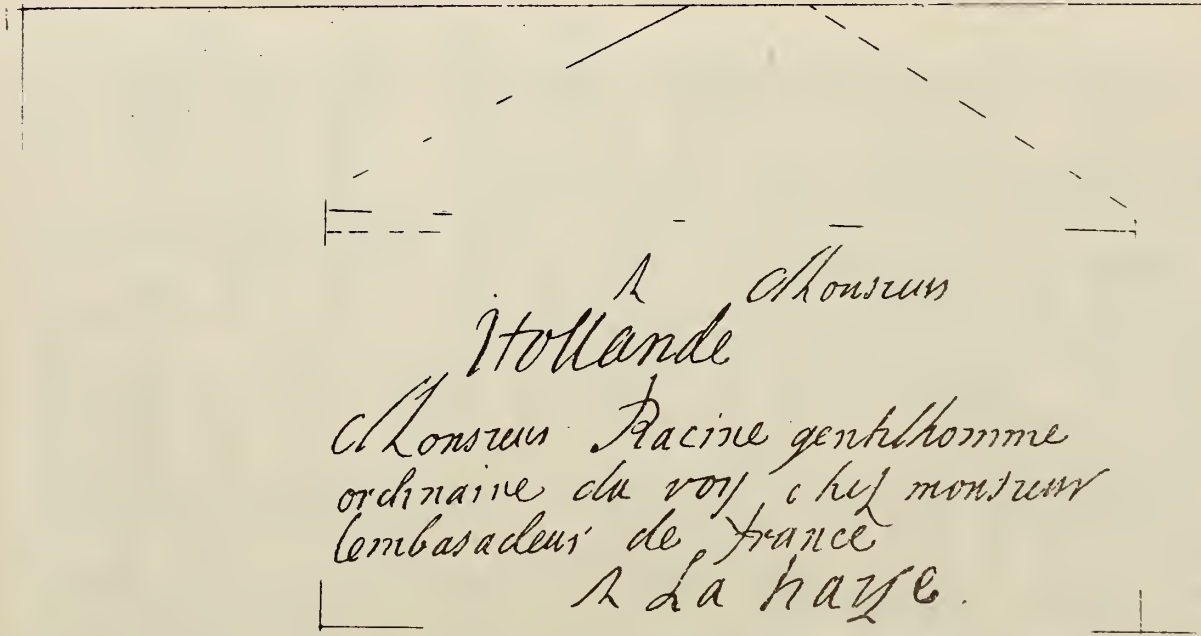
A Monsieur
Hollande
Monsieur Racine gentilhomme
ordinaire du roy chez monsieur
l'embassadeur de France
A La haye.

6° Lettre de J. Racine à la Mère Agnès de Sainte-Thècle, sa tante (9 novembre 1698), imprimée au tome VII, p. 295-299. — L'original est à la Bibliothèque nationale, *Manuscrits de J. Racine*, tome I, *fonds français*, n° 12,886.

J'arrivay avanthier de Melun fort fatigué mais
content au dernier point de ma chère enfant. J'ay
beaucoup d'impatience d'avoir l'honneur de vous voir
pour vous dire tout le bien que j'ay reconnu en elle.
Je vous diray cependant en peu de mots que je luy ay
trouvé l'esprit et le jugement extrêmement formé;
une piété très sincère, et surtout une douceur et
une tranquillité d'esprit merveilleuse. C'est une
grande consolation pour moy ma très chère Sœur,
qu'au moins quelqu'un de mes enfans vous ~~[illegible]~~
par quelque petit endroit. Je ne puis m'empescher de
vous dire un trait qui vous marquera tout ensemble et
son courage et son bon naturel. Elle avoit fort évité
de nous regarder sa Mère et moy pendant la cérémonie
de peur d'estre attendrie du trouble où nous estions.
Comme ce vint le moment où il falloit qu'elle
embrassast selon ~~[illegible]~~ la coustume toutes les Sœurs,
après qu'elle eut embrassé la Supérieure une Religieuse
ancienne ~~[illegible]~~ luy fit embrasser sa
Mère et sa Sœur aisnée qui estoient là auprès fondant
en larmes. Elle sentit tout son sang se troubler à
cette veüe: Elle ne laissa pas d'achever ~~[illegible]~~ la cérémonie
avec le mesme air modeste et tranquille qu'elle avoit
eu depuis le commencement. Mais dès que tout fut fini

elle se retira au sortir du choeur dans une petite chambre ou elle laissa aller le cours de ses larmes dont elle versa un torrent, au souvenir de celles de sa Mere. Comme elle estoit dans cet estat on luy vint dire que M.r l'Archevesque de Sens l'attendoit au parloir avec mes Amis et moy. Allons allons dit elle il n'est pas temps de pleurer. Elle s'excita meme a la gayete et se mit a rire de sa propre foiblesse et arriva en effet en souriant au parloir, comme si rien ne luy fust arrivé. Je vous avoue ma chere Tante que j'ay esté touché de cette fermeté qui me paroist assez au dessus de son age. M.r Fontaine qui comme vous sçavez est retiré a Melyn assista a toute la ceremonie et me parut tres edifié de ma fille. Le sermon de M.r l'abbé Boileau fut tres beau, et tres plein de grandes verites. Tout cela a fait un terrible effet sur l'esprit de ma fille aimée, et elle paroist dans une fort grande agitation, jusqu'a dire qu'elle ne sera jamais du monde. Mais on n'ose guere conter sur ces sortes de mouvemens qui peuvent passer comme bien d'autres qu'elle a plusieurs fois ressentis. Elle ira demain trouver M.r le Noir que j'ay esté voir cette apres dinée. J'y ay trouvé M.r de S. Claude a qui j'ay rendu compte de tout ce que M.r

l'abbé Boileau m'a dit sur votre affaire de Montigny
Ma femme envoyera demain chez Jeanne une boëtte
où elle a mis les hardes les plus necessaires pour
Fanchon, dont nous vous supplions de nommander
des nouvelles. J'ay confié a Nanette que Fanchon
estoit avec vous. Quoy qu'elle eust grande impatience
de l'avoir avec elle, elle m'en a tesmoigné une
extrême joye. Elle a relu plus de vingt fois la lettre
que vous luy avez fait l'honneur de luy escrire, et
met sa principale confiance en vos prieres. J'oubliois
de vous dire qu'elle aime extrêmement la lecture
et surtout des bons livres, et qu'elle a une memoire
surprenante. Excusez un peu ma tendresse pour une
enfant dont je n'ay jamais eû le moindre sujet de
plainte, et qui s'est donnée a Dieu de si bon coeur,
quoy qu'elle fust assurement la plus jolie de tous
nos enfans, et celle que le monde auroit le plus
attirée par ses dangereuses caresses. Ma femme et
nos petits enfans vous assurent tous de leur respect
et font mille complimens a Fanchon. Ma fille
aimée s'est donné l'honneur de vous escrire.
Il m'est resté de ma maladie une dureté au costé
droit, dont j'avois tesmoigné un peu d'inquietude
a M.r de S. Claude. Mais M.r Morin que je viens

de voir m'a assuré que ce ne seroit rien, et
qu'il la feroit passer peu a peu par de petits
remedes qui ne me feroient aucun embarras. Du
reste je suis assez bien dieu mercy.
Je suis bien plus en peine pour ma Soeur Isabelle
Agnes, dont je suis bien fasché de n'apprendre
aucune nouvelle certaine. Madame la Comtesse de
Gramont m'a dit que Mr Bodart luy en avoit
parlé a Fontainebleau avec de grandes inquietude
Ne doutez pas qu'il n'ait consulté Mr Falix
et qu'il ne l'aille voir des qu'il sera de retour.
On m'a dit qu'il n'arriveroit icy que Jeudy.
Je n'ay point esté surpris de la mort de Mr du
Fossé. Mais j'en ay esté mes touché. C'estoit pour
ainsi dire le plus ancien Amy que j'eusse au monde
Plust a Dieu que j'eusse mieux profité des grands
exemples de pieté qu'il m'a donnez. Je vous
demande pardon d'une si longue lettre, et vous
prie toujours de m'assister de vos prieres.

7° Testament de J. Racine, imprimé au tome VII, p. 356 et 357. — L'original est à la Bibliothèque nationale, *Manuscrits de J. Racine*, tome I, *fonds français*, n° 12,886.

Au nom du Pere et du Fils et du
Saint Esprit.

Je desire qu'apres ma mort mon corps soit porté a Port Royal des Champs, et qu'il y soit inhumé dans le Cimetiere aux pieds de la fosse de M.r Hamon. Je supplie tres humblement la Mere Abbesse et les Religieuses de vouloir bien m'accorder cet honneur, quoy que je m'en reconnoisse tres indigne et par les scandales de ma vie passée, et par le peu d'usage que j'ay fait de l'excellente éducation que j'ay receuë autrefois dans cette Maison et des grands exemples de pieté et de penitence que j'y ay veus et dont je n'ay été qu'un sterile admirateur. Mais plus j'ay offensé Dieu plus j'ay besoin des prieres d'une si sainte Communauté pour attirer sa misericorde sur moy. Je prie aussi la Mere Abbesse et les Religieuses de vouloir accepter une somme de huit cens livres que j'ay ordonné qu'on leur donne apres ma mort. Fait a Paris dans mon cabinet le dixieme Octobre mille six cens quatrevingt dix huit. Racine

8° Lettre d'Antoine le Maistre à J. Racine (21 mars 1656), imprimée au tome VI, p. 371 et 372. — L'original est à la Bibliothèque nationale, *Manuscrits de J. Racine*, tome I, *fonds français*, n° 12,886.

† Ce 21 de Mars

Mon fils Je vous prie de m'envoyer au plus:
tost l'Apologie des Saints Peres qui est a moy et qui
est de la 1re impression. Elle est reliée en veau
marbré in 4. J'ay receu les 5 volumes de mes
Conciles que vous avez fort bien empaquetez. Je
vous en remercie. Mandez moy si tous mes livres
sont au Chasteau bien rangez sur des tablettes
Et si tous mes onze volumes de S. Chrysostome y sont.
Et voyez les de temps en temps pour les nettoyer. Il
faudroit mettre de l'eau dans des escuelles de terre
où ils sont afin que les souris ne les rongent pas.
Faites mes recommandations a Madame Racine et a vostre
bonne Tante. Et suivez leurs conseils en tout. La jeunesse
doit toujours se laisser conduire et tascher de ne
point s'emanciper. Peut estre que Dieu nous fera revenir
ou vous estes. Cependant il faut tascher de profiter de
cette persecution et de faire qu'elle nous serve a nous
detacher du monde qui nous paroist si ennemy de la
pieté. Bonjour mon cher fils. Aimez toujours
vostre Papa comme il vous aime. Escrivez moy de

[illegible]

Envoyez moy aussy
mon Tacite in folio.

†

Pour
Le Petit Racine
A PortRoyal :

9° Lettre d'Antoine Arnauld à J. Racine (2 juin 1692), imprimée au tome VII, p. 40 et 41. — L'original est à la Bibliothèque nationale, *Manuscrits de J. Racine*, tome I, *fonds français*, n° 12,886.

Ce 2. Juin.

A un aussy bon amy que vous, si genereux et si effectif, il ne faut point de preambule. J'ay des obligations extremes a un Echevin de Liege nommé Monsieur de Cartier, parfaitement honneste homme, et ce que je considere plus, fort bon chrestien. Il craint et avec raison ce qui pourra arriver apres la Prise de Namur, que l'on doit regarder comme ~~indutable~~ indubitable. On cherchoit des recommendations pour luy auprés de M. le Marechal de Luxembourg. Mais j'ay assuré ceux qui en vouloient ecrire a [illegible]il, qu'il n'y en avoit point de meilleure que la vostre. Emploiez donc, mon tres cher amy, tout ce que vous avez de credit dans cette maison, afin qu'il connoisse que la priere que je vous ay faite pour luy n'a pas esté inutile. Il voudroit bien aussy avoir des sauvegardes de sa majesté, pour sa maison de Liege qui est fort belle, cette terre paie contribution, et ainsy on n'a pour estre pas besoin de sauvegarde, et pour une terre qu'il a dans le pays de Limbourg auprés de l'Abbayie de Rosleduc. J'en ay ecrit a M. de Pomponne, et l'ay prié instamment de me faire ce plaisir s'il y a moien. Mais vous estes si bon que vous ne trouverez pas mauvais, que je vous conjure d'en estre le solliciteur. Si le petit amy qui est depuis si long temps auprés de moy peut passer jusques au camp ce sera luy qui vous rendra ce billet, et qui vous entretiendra de beaucoup de choses qui se peuvent mieux dire de vive voix. Je suis tout a vous, mon tres cher Amy.

A Monsieur

Monsieur Racine Gentil-
homme Ordinaire du Roy.

10° Lettre de Jean-Baptiste Racine à Louis Racine (3 septembre 1742?), imprimée au tome VII, p. 333–335. — L'original appartient à M. Auguste de Naurois.

M. de Naurois nous en a envoyé une photographie, que nous avons fait reproduire pour cette édition.

Je ne suis pas moins surpris que vous de la nouvelle que vous me mandez; je scavois que la premiere partie de l'ouvrage en quenoit estoit imprimée; mais je ne scavois pas que la seconde le fust et je doutois mesme quelle existât. On m'apporta il y a environ trois mois une copie de la premiere partie pour scavoir de moy si elle estoit de mon Pere; je repondis que je ne pouvois non assurer la dessus, n'ayant jamais eu aucune connoissance de cet ouvrage; qu'il estoit vray que j'en avois souvent entendu parler a Mr. Despreaux qui le vantoit fort comme un morceau parfaitement bien ecrit, mais que c'estoit tout ce que j'en scavois. J'estois extremement jeune quand je perdis mon Pere, et il ne m'a jamais lâché le moindre mot de cela. Il est vray que deux jours avant que de mourir, Mr. Dodart estant au chevet de son lit, il me dit d'aller chercher dans son cabinet une petite cassette noire que j'ay encore, et qu'il en tira devant moy un manuscrit petit in f.o qu'il remit entre les mains de Mr. Dodart, je me retirai, et ils furent long tems a parler ensemble: Mr. Dodart emporte le Ms. en lui disant qu'il esperoit le luy rendre; voila tout ce que j'entendis. On m'a dit depuis que ce mesme Mr.

Dodart avoit remis le Mf. entre les mains d'un de ses amis qui avoit actuellement 80 ans, mais qui n'avoit jamais voulu le communiquer a personne; mais dequoy ne viennent point a bout les Jansenistes et sur tous les Jansenistes imprimeurs? Ils disent que cet ouvrage est de mon Pere, je le veux bien croire; mais où en est la preuve? a moins qu'ils ne disent bru et de qui ils le tiennent. Il est certain que mon Pere avoit eu dessein d'écrire cette histoire, et cela en faveur de Mr. le Cardinal de Noailles qui le pria de vouloir bien le mettre au fait des affaires des Religieuses de P. R. dont il estoit fort peu instruit. Et c'est ce qui fit qu'apres la mort de Mr. le Cal je m'adressai au Mareschal de Noailles d'aujourd'huis et lui demandai si parmy les papiers de Mr. son Oncle il n'en avoit rien trouvé. Il me repondit que non. J'en fis de mesme a la mort de Mr. Dodart et j'en demandai des nouvelles au premier Medecin son fils qui me dit qu'il n'en avoit jamais entendu parler a son Pere; si bien que j'ay toujours crû l'ouvrage perdu et ne puis deviner par quelle voye il peut estre tombé entre les mains des Imprimeurs. Je m'en vais tacher a voir cette seconde partie dont je suis fort curieux, car entre nous je doutois fort de son existence et je croyois que ceux qui nous donnoient la premiere, nous auroient sans doute donné la seconde; a moins que ce ne soit une finesse de libraires pour faire acheter deux fois l'ouvrage

A l'occasion de cela ne pourriez-vous pas pour Mr. le Chancelier ou Mr. d'Argenson de nous donner le privilege des œuvres de mon Pere, pour les purger de quantité de choses que les libraires y fourent. Ils ont mis dans la derniere des epigrammes qui ne sont point de lui, ses deux lettres contre Mr. Nicole avec l'ammoniaque des reponses. Il est etonnant qu'ayant laissé des enfans qui sçavent lire on abandonne un pareil livre a l'audité et a l'impertinence des libraires et des Educeurs leurs adjoints. Pourceu qu'ils grossissent le livre ils ne s'en souvent point, et y fourent jusqu'aux sangsues faites contre l'autheur.

Ce 3.e 7.bre

A Monsieur

Monsieur Racine Directeur des
Fermes du Roy

A Soissons

11° Additions manuscrites de Louis Racine sur un exemplaire de 1747 des *Mémoires contenant quelques particularités sur la vie et les ouvrages de J. Racine*. Cet exemplaire appartient à la Bibliothèque nationale.

Les trois courtes additions que nous avons choisies parmi beaucoup d'autres ont été imprimées au tome I : la première à la page 209, lignes 21-26; la seconde à la page 217, lignes 10 et 11; la troisième à la page 354, note 3.

ge d'Harcourt.

Quoiqu'il soit naturel de penser qu'un genie aussi
vif que le sien, animé par une grande passion
pour l'étude, et conduit par d'excellens maitres,
ait du faire en peu de tems à P. Royal de grands
progrés, on a cependant peine à comprendre comment
en trois ans ils ont pu estre si rapides, le jugé de
ces &c.

^ il passoit pour inquiet. c'est a dire que par
son zele pour la regularité il inquietoit
les autres,

J'avois nommé M. Boileau auteur de l'epitaphe
latine et françoise, je l'avois dit dans la
1re edition. J'ai eté depuis mieux instruit. L'auteur
la fit en françois telle que je la donne icy, et
M. Dodart la mit en Latin.

28505

LF
R121.5

Racine, Jean
Oeuvres - Album
Vol.

DATE.

NAME OF BORROWER.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU